



Société de tir *Le Pleureur*

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2008

L'Assemblée générale ordinaire de la Société de tir Le Pleureur se déroule à Châble, au stand de tir du Mt-Brun, le mercredi 5 mars 2008 à 1930 h.

Le Président Dumoulin ouvre les débats à 19h40. Il accueille cordialement tous les membres présents et excuse M. Pierre-André Fardel, membre et président du comité cantonal, retenu par un imprévu de dernière minute. En mémoire des disparus et notamment de Mme Carmen Cherix et M. Marc Luisier, membres actifs, l'assemblée se lève et observe une minute de silence.

Le Président demande à l'assemblée d'approuver l'ordre du jour tel que présenté. L'assemblée approuve à l'unanimité l'ordre du jour.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Souhais de bienvenue
2. Appel nominatif par feuille circulante
3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix, correction résultats 2007
4. Nomination des scrutateurs
5. Présentation, admission des nouveaux membres – Démissions et radiations
6. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2007 et de l'AG extraordinaire
7. Rapport du Caissier, lecture des comptes du stand 10m, du tir de la Fédération 2007 et des comptes 2007
8. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
9. Fixation des cotisations 2008
10. Rapports des responsables des disciplines et des cours JJ
11. Rapports des Présidents
12. Rapport des délégués de l'Association
13. Elections du comité, des délégués et des vérificateurs des comptes
14. Activités 2008 - Tirs libres 2008
15. Divers et propositions individuelles
16. Clôture de l'Assemblée.

2. Contrôle des présences

Une liste circule. Chacun est prié de la signer. Sur les 177 membres inscrits, sont présents 33 et 29 sont excusés.

3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix, correction résultats 2007

Le secrétaire n'a pas eu le temps d'établir les résultats 2007. Il s'engage à le faire dès que possible et à les transmettre au comité. Diverses médailles en sa possession ont été remises avant l'ouverture des débats.



Société de tir *Le Pleureur*

4. Nomination des scrutateurs

Sont nommés scrutateurs : André Fellay et Robert Moll

5. Présentation, admission des nouveaux membres – Démissions et radiations

Ont souhaité rejoindre les rangs de la société, en sus des JJ intégrés aux écoles de tir :

- Fernand Boisset de Charrat
- Fabrice Page de Martigny

Ont présenté leur démission :

- Sébastien Moll
- Nathan Tamarcaz
- Catherine Alter
- Marius Paccolat
- Cédric Bonnébault
- Caroline Meichtry
- Cédric Meichtry

Ont été exclu pour non paiement de la cotisation :

- Philippe Roduit
- Dany Rossier
- Gonzage Savary de Beauregard
- Gaëtan Rossier
- Alexandrina Arantes
- Daniel Fellay
- Loïc Fellay
- André Malbois
- Jean Théodoloz
- Pierre Collombin
- Dominique Rinaldi

Sont malheureusement décédés :

- Carmen Cherix
- Marc Luisier

A ce jour, l'effectif se monte à 177 membres.

6. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 2007 et de l'AG extraordinaire

Le président souhaite éviter la lecture fastidieuse du procès-verbal de l'année précédente. Le comité en a pris connaissance et n'a aucune remarque. Les pv sont à disposition sur le site internet de notre société.

Personne ne demande la lecture. Le secrétaire est remercié pour son travail.

7. Rapport du Caissier, lecture des comptes

Le caissier a remis en début d'assemblée les comptes 2007 auxquels sont annexés une feuille récapitulative pour les décomptes de la construction du stand 10m et le tir de la Fédération 2007.

Il est donné quelques explications sur les points les plus marquants et répondu à 2 questions :

- Eric Sarrasin : question sur la présentation des comptes : mise en rapport des exercices 2007 et 2006, question technique.
- Bernard Corthay souhaite savoir pour quelles raisons le tir de Finges coûte aussi cher : réponse : aucune facturation n'a été faite aux membres, aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Il relève que les comptes du tir de la Fédération et de la construction sont vérifiés dans leur état au 31.12.2007. De petites écritures sont encore à prévoir en 2008 sur le tir de la Fédération et il devrait rester un solde à partager entre les sociétés, à fin 2008, d'environ fr. 400.00, soit fr. 200.00 par société. En ce qui concerne la construction, la société est toujours en discussion avec l'Etat pour la



Société de tir *Le Pleureur*

subvention "handicap" et il reste pour env. fr. 4'600.00 de factures non réglées, sans compter le raccordement électrique par la commune de Vollèges.

L'exercice 2007 se solde par un bénéfice de fr. 9'278.30 ce qui porte le capital à fr. 60'115.88
Aucune autre question n'est posée.

8. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes

Yves Michellod excuse l'absence de M. Martin Gay avec lequel il a procédé au contrôle des comptes au stand du Mt-Brun le 03.03.2008. M. Maurice Landry, vérificateur des comptes de l'Eclair d'Orsières était également présent pour l'examen des comptes du tir de la Fédération.

Il donne rapport du contrôle des comptes du tir de la Fédération, arrêtés au 31.12.2007.

M. Dumoulin demande si l'assemblée adopte le rapport et donne décharge aux organes, ce qui est fait à l'unanimité.

M. Michellod donne lecture du rapport des comptes 2007 de la société. Il relève la bonne tenue des comptes après contrôle des pièces, des comptes de résultat et du bilan. Les vérificateurs proposent à l'assemblée de donner décharge au caissier et à l'organe de contrôle et d'approuver les comptes tels que présentés.

L'assemblée accepte les comptes 2007 à l'unanimité.

9. Fixation des cotisations 2008

Le comité propose un statut quo au niveau des cotisations.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Rapports des responsables des disciplines et des cours JJ

M. Dumoulin excuse André Graber qui est sorti ce jour de l'hôpital et ne pouvait venir présenter son rapport. M. Pascal Michaud aura du retard et s'en est préalablement excusé. Son rapport sera présenté dans les divers.

Bernard Corthay a peu à dire sur la saison 300m. Il relève le manque de participation, la 3^{ème} place du groupe à la finale valaisanne, le retour du fanion de Finges et félicite les jeunes de leurs résultats. Pierre-Yves Besse, 67, pour la relève : C'est une belle saison 10m qui s'achève. La participation à l'école est de 87 %, ce qui démontre l'assiduité des jeunes et leur motivation. Ils ont particulièrement apprécié les jeux de tir et certains manifestent un grand intérêt pour des concours alors que d'autres y sont réfractaires. Le stand 10m a été bien utilisé, beaucoup de concours et finales y ont été organisés ce qui démontre son utilité. Il remercie tous les jeunes, leurs parents, les moniteurs, les cantiniers pour le travail accompli.

Hilaire Besse revient sur la saison 10m et notamment le tir d'inauguration, qui outre le fait d'avoir rapporté fr. 1'200.00, fut un véritable succès auprès des participants. Il félicite les tireurs pour leurs bons résultats et notamment Pierre-Yves Besse qui survole la catégorie du PAC.

11. Rapports des Présidents

M. Dumoulin a été nommé le 22.08.07 Président. Il est entré en fonctions suite à la démission, pour motifs professionnels, de son prédécesseur, juste avant le tir de la Fédération et la saison 10m. Il n'a donc pas grand-chose à relever. Il espère ne pas décevoir la confiance placée en lui.

M. Ançay prend la parole et relate en quelques mots ses mois passés à la tête de la société en 2007. Son texte figure en annexe au présent procès-verbal.

12. Rapport des délégués

Louis-Nicolas Meichtry prend la parole. Le stand 10m a revitalisé la cantine et le dialogue est toujours ouvert pour revoir la collaboration entre les 2 entités. 2007 a été marqué par l'étude de nouvelles cibles à 50m. Un budget a été établi et se monte à fr. 250'000.00 pour des cibles SIUS mais précise qu'aucun engagement n'a été signé et que rien ne sera fait si le financement n'est pas totalement assumé par avance.



Société de tir *Le Pleureur*

Les mauvaises odeurs de la cantine ont disparu suite aux travaux entrepris sur les descentes des toits et les canalisations. Auparavant, toutes ces eaux claires se retrouvaient à la fosse septique qui ne pouvait travailler correctement.

Il relève la bonne organisation de la réception des comités romands des tireurs vétérans, en collaboration avec le CO du tir de la Fédération. Pour 2008, les cotisations des sociétés resteront stables, notamment grâce à l'apport des communes pour fr. 10'000.00, soit fr. 1.00 / hab. / an. Le tir des autorités sera reconduit le 6 mai, de manière à permettre le tir en campagne par les conseillers. Il demande à chacun de nettoyer sa place une fois le tir terminé et ce afin de soulager le travail des 2 concierges, MM. Bolletti et Gsponer.

Il attend également une meilleure collaboration afin que chaque société fournisse le nombre de "travailleurs" requis à l'organisation de certains tirs.

M. Dumoulin le remercie pour ses aimables paroles et souhaite également une bonne entente, nécessaire au bon fonctionnement du stand et des sociétés.

13. Elections, mutations au sein du comité et des délégués, nominations

M. Dumoulin a reçu les démissions de MM. Pierre-Yves Besse 66 et J.-Ph. Christinat. Ceci lui cause bien des soucis car il n'a pas de remplaçants à proposer et ce malgré des recherches intensives depuis plusieurs mois.

Louis-Nicolas Meichtry propose que mandat soit donné par l'assemblée au comité pour trouver ces personnes et que la prochaine assemblée entérine ce choix.

M. Dumoulin relève qu'une société ne peut se reposer sur le seul comité pour tout résoudre. Il appelle chaque membre à s'impliquer dans la recherche de personnes aptes à reprendre ces postes.

En ce qui concerne les délégués, Fabrice Ançay a démissionné. Il est remplacé à l'unanimité par David Dumoulin, Président.

Composition du comité :

- David Dumoulin, 2007, président	Délégué
- Fabrice Ançay, 2004, membre	
- Jean-Pierre Besse, 1995	Délégué
- Pierre-Yves Besse 67, 2000	Délégué
- Bernard Corthay, vice-président dès 1992	Délégué
- Gino Frezzato, 2005	Délégué
- Pascal Michaud, 1992	Délégué

Délégué

- J.-Philippe Christinat

M. Martin Gay, vérificateur des comptes a émis le vœu d'être remplacé. L'assemblée nomme M. Félicien Bircher à l'unanimité pour le remplacer. Ce dernier accepte le mandat.

14. Activités 2008 - Tirs libres 2008.

Le programme détaillé est sur les tables.

Hilaire Besse précise les lieux des finales cantonales 50 et 25m. M. Meichtry demande que le tir obligatoire des membres A, prévu le 06.05.08, soit déplacé. Le comité informera par avis au stand les sociétaires de la nouvelle date.

Le programme corrigé sera rapidement disponible sur le site internet.



Société de tir *Le Pleureur*

15. Divers

Pascal Michaud présente son rapport d'activité pour le pistolet 50 et 25m. La bonne tenue au concours de sections se maintient au fil des ans, il ne manque que la médaille.

Aucune proposition n'est parvenue au comité.

La discussion est ouverte mais aucune question n'est posée.

M. Dumoulin réitère son appel afin que chacun s'investisse dans et pour la vie de la société.

Le président clôt les débats à 21h00. Un petit apéro est servi à la cantine.

Merci à tous.

Le Président :

D. Dumoulin

Le Secrétaire :

J.-Ph. Christinat

Annexes :
convocation
liste des présences
liste des admissions et démissions
comptes 2007, rapports des vérificateurs, bilan ouverture 2008
rapport pistolet 10m
rapport relève
rapport de M. F. Ançay